



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**CONSULAT DE MADAGASCAR**

c/o CCI Lyon Métropole

3, place de la Bourse - 69289 Lyon Cedex 02

Tél : 07 69 62 14 19

www.consmadalyon.org - Email : consmadalyon@wanadoo.fr

**FORMALITE DE DEMENAGEMENT DEFINITIF (a)**

Je, soussigné (e) .....

Epouse .....

Profession .....

déclare sur l'honneur,

- avoir effectué un long séjour du .....au .....en (pays).....  
ma dernière résidence étant, .....  
.....  
et partir m'établir à (nouvelle adresse) .....  
.....  
aux environs du .....  
date à laquelle je quitterai ma résidence actuelle.
- emporter avec moi ce qui m'appartient comme objets, effets personnels, mobilier (cf. liste jointe)  
ayant servi au cours dudit séjour (b).  
Je m'engage à ce que les articles dont il s'agit, importés pour mon usage personnel, ne soient pas  
destinés à une fin commerciale.

Signature

**RESERVE AU CONSULAT DE MADAGASCAR**

N° .....

Vu pour la certification de la signature ci - contre,

De M., Mme, Mlle, .....

Passeport n° .....valable jusqu'au.....

Lyon le .....

Nota (a) : Ce certificat, sur preuve d'un visa de sortie définitive du lieu de résidence quittée, est valable  
trois mois à compter de la date d'arrivée au nouveau domicile.

(b) : Ces affaires doivent être usagées, avoir été la propriété du requérant depuis au moins un an.  
Une seule voiture automobile de tourisme et une seule motocyclette (quelle que soit la marque)  
appartenant à l'intéressé depuis au moins un an (immatriculation au nom de l'intéressé dans  
une série normale hors Madagascar).

Pièces requises :

- photocopie de la carte consulaire
- photocopie de la carte de séjour ou carte d'identité française
- la photocopie du **passport malgache** et une enveloppe timbrée en cas de renvoi
- photocopie de la carte grise du véhicule et certificat de non gage
- attestation de départ définitif (délivrée par la mairie de votre résidence actuelle)

**Il ne sera délivré aucun autre exemplaire du présent certificat.**